



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer



Ce document a été numérisé par le CRDP de Nancy pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN

SESSION: 2010

Brevet Professionnel

PEINTURE ~ REVETEMENTS

ÉPREUVE
E338: TRAVAUX SPÉCIFIQUES A CARACTÈRE
TECHNIQUE OU DÉCORATIF.

Partie écrite et pratique

3 DOCUMENTS

- 1/3 Chemise du dossier d'épreuve.
- 2/3 Dessin du revêtement de sol. Fiche contrat.
- 3/3 Feuille pour mode opératoire avec plan.

CONSIGNES

Le mode opératoire avec plan de calepinage (page 3/3), sera ramassé à l'issue de l'épreuve d'une demi heure en salle.
Une copie du plan de calepinage de cette page sera faite sur place et donnée au candidat avant de débiter les travaux en cabine.

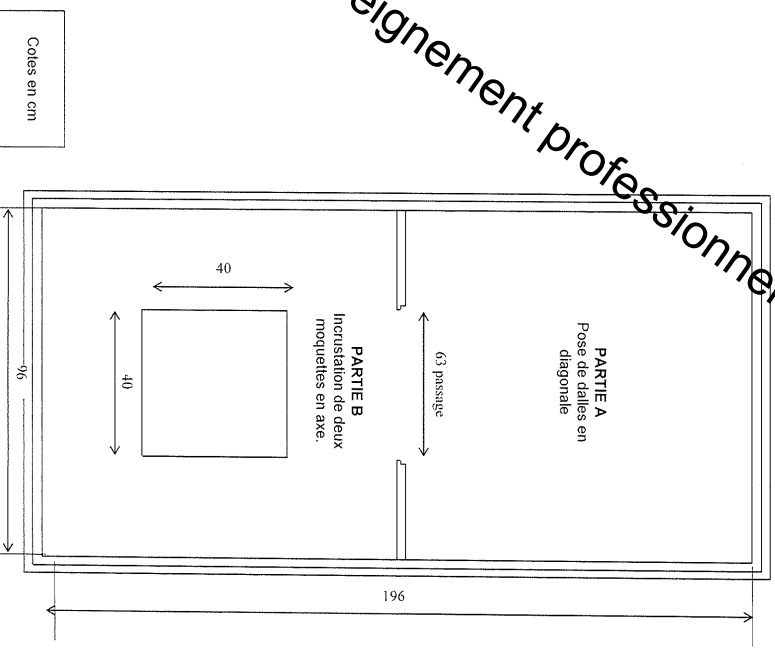
Total E3 = /20

Sujet National	Session 2010	SUJET
BP Peinture - Revêtements	CODE EXAMEN:	
Epreuve E3 - U3 Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif.		
Partie écrite (0h30) et Partie pratique (1h30)	Durée: 4 h 00	Coef.: 3
		Page 1/3

FICHE CONTRAT

TRAVAIL DEMANDE	Exigences	NOTES
<p>➤ Réaliser le mode opératoire complet des travaux de la partie A (avec le dessin de calepinage) et de la partie B.</p> <p>➤ Partie A : Poser les dalles 30x30 cm, en diagonale.</p> <p>➤ Partie B : Réaliser une incrustation en revêtements aigüilletés de deux types, avec coupes doubles.</p> <p>- Proposer un rendu d'ensemble soigné et propre.</p>	<p>Le mode opératoire (sur page 3/3, durée 0h30) respecte la chronologie. Le calepinage des dalles est correct.</p> <p>L'implantation est conforme au DTU.</p> <p>Les coupes sont nettes.</p> <p>Les joints sont réguliers.</p> <p>Les arasements sont nets.</p> <p>Absence de trace de colle.</p> <p>Les cotes sont respectées.</p> <p>Les coupes sont nettes.</p> <p>Le sol peut être réceptionné par le client.</p>	<p>/5</p> <p>/10</p> <p>/10</p> <p>/20</p> <p>/10</p> <p>/10</p> <p>/10</p> <p>/10</p> <p>/10</p> <p>/10</p> <p>/10</p> <p>/5</p>
<p>Total des points =</p> <p>Note E3 =</p>		<p>/100</p> <p>/20</p>

Avant le début de l'ouvrage, l'artisan devra réaliser son mode opératoire.



Sujet National		Session 2010		SUJET	
BP Peinture - Revêtements		CODE EXAMEN:		TRAJETS:	
Epreuve: E3 - U3 Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif.					
Partie écrite (0h30) et Partie pratique (3h30)		Durée: 4 h 00		Coeff.: 3	
				Page: 2/3	

Base Nationale des Sujets d'Examens d'enseignement professionnel Réseau SCEREN

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.